

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination continue.  |

# LE Naturaliste Canadien

VOL. XXIII (VOL. III DE LA DEUXIEME SERIE) No 6

Chicoutimi, Juin 1896

Directeur-Propriétaire : l'abbé V.-A. HUARD

## L'ABBE PROVANCHER

[Continué de la page 53]

L'abbé Provancher terminait son mémoire par des "Conclusions pratiques" qui en sont le résumé fidèle. Et je trouve que ces conclusions sont en effet si pratiques que je crois bon de les faire connaître à mes lecteurs, dont le très grand nombre n'ont probablement jamais eu et n'auront jamais entre les mains l'opuscule dont il s'agit, et qui est devenu l'une de nos raretés bibliographiques. — Quelqu'un n'a pas craint de décorer du beau nom de bienfaiteur de la patrie le citoyen qui fait pousser deux brins d'herbe à l'endroit où il n'en poussait auparavant qu'un seul. Eh bien, qui sait ? Peut-être quelque lecteur tirera profit de l'un de ces conseils... et alors j'aurai bien contribué à conserver jusqu'à la maturité au moins deux épis de blé ! j'aurai bien fait qu'une couple de grains de blé, au moins, auront échappé, dans le grenier, aux attaques de ces monstres d'insectes ! Et je ne serai pas privé de la consolation d'avoir rendu quelque service à ma très chère patrie !

Voici donc ces "conclusions" qui resteront pratiques tant que l'on cultivera du blé dans la Province de Québec.

" Voulez-vous, cultivateurs, combattre la Jaunisse, la Cou lure, l'Echaudagé, le Versement ?

" Drainez vos champs, si non, égouttez-les, égouttez-les.

" Voulez-vous vous mettre à l'abri de la germination en javelles ?

" Mettez votre grain en moyettes.

“ Voulez-vous préserver votre blé de la Carie ou du Charbon ?

“ Chaulez la semence.

“ Craignez-vous la Rouille ?

“ Chaulez la semence, égouttez parfaitement, et employez la cendre, la chaux, le plâtre, etc., comme amendements.

“ Voulez-vous chasser de vos greniers le Charançon, la Fausse-teigne ou l'Alucite ?

“ Employez des herbes aromatiques, de l'Absinthe surtout, et donnez de l'air à vos greniers.

“ La Saperde a-t-elle envahi vos champs ?

“ Hersez votre chaume aussitôt après la moisson, réunissez-le par tas et mettez-y le feu.

“ Enfin voulez-vous vous mettre à l'abri des ravages de la mouche à blé ?

“ 1°, Semez de bonne heure ou très tard ; 2°, Ne semez point sur du chaume de blé attaqué de la mouche ou dans des champs voisins ; 3°, Faites périr les larves que vous pourrez recueillir en battant et en vannant ; 4°, Que les champs et la semence soient bien nets.

“ Le cultivateur sage et intelligent qui usera de ces différents moyens pour combattre les ennemis de ses moissons, ne manquera pas d'en reconnaître de suite l'efficacité.”

Il est rare que les grands travailleurs restreignent leur activité au point de ne jamais sortir de leur spécialité. Plus ordinairement, tout en s'appliquant à cultiver le champ dont ils ont fait choix dans le domaine immense des connaissances humaines, ils ne se refusent point la satisfaction d'aller cueillir quelques fleurs ou glaner quelques épis dans les champs voisins du leur, ou même en des territoires assez éloignés.

L'abbé Provancher ne s'est pas gêné d'étendre de cette façon le cercle de ses labeurs. Sans doute, il eut à cœur, avant tout, ses études d'histoire naturelle, et la plupart de ses publications traitent de sujets scientifiques ; mais parfois aussi sa plume s'est exercée dans le genre historique, et sur-

tout dans les écrits de piété, comme nous le verrons plus tard.

Pendant son séjour à Saint-Joachim, il publia le *Traité de Botanique* et mit encore d'autres ouvrages de botanique sur le métier. Eh bien, au milieu même de ces entreprises, il eut l'idée d'un travail propre à faciliter l'étude de l'histoire du Canada.

A cette époque, tout le monde ne s'était pas épris, comme maintenant, de cette étude de l'histoire nationale. Michel Bibaud et François-Xavier Garneau avaient été à peu près les seuls à exploiter cette veine. Assurément, M. Provancher ne songea pas à lutter avec ces historiens et à refaire sur un plan nouveau les ouvrages de ces pionniers de notre histoire. Ses vues étaient beaucoup plus modestes.

Il arrive à tout Canadien, n'est-ce pas ? non seulement de parler des affaires de son prochain,—quand même elles ne le regardent pas—, mais aussi des hauts faits de nos ancêtres, de l'administration de tel ou tel de nos gouverneurs; par exemple, on ne sait jamais la date précise de l'événement que l'on mentionne ; surtout l'on confond toujours une expédition avec une autre. Quant à pouvoir dire ce qui passait en même temps en France ou en Angleterre, quant à nommer le pape qui gouvernait alors l'Eglise, personne n'en sait quoi que ce soit de précis, s'il n'est un érudit, espèce rare à toutes les époques.

Eh bien, si vous aviez là, sur le mur du cabinet d'étude ou d'une pièce quelconque de la maison, un grand tableau où se liraient toutes ces choses-là ? Ce serait utile pour ceux qui parlent et pour ceux qui écrivent. Et cela exempterait de rester avec des notions vagues sur tel point d'histoire, ou bien de feuilleter tout un volume pour s'assurer d'un détail dont l'on est curieux.

Si toutes les familles du Bas-Canada ne jouirent pas de ces précieux avantages ; si, dans toutes les maisons, l'on ne vit pas collé au mur le "grand tableau" où l'on trouverait tant de choses en si peu de temps, ce ne fut pas la faute de l'abbé

Provancher. Car il eut l'idée de ce tableau, il compila les détails de ce résumé chronologique, et le fit imprimer à l'établissement C. Darveau, rue de la Montagne, Québec, en 1859. Et ce Tableau, publié en "1859", on en voit la description sur la couverture du *Traité de Botanique*, publié en "1858"! Ce qui est encore plus extraordinaire, c'est que, sur cette même couverture d'un volume qui porte la date de "1858", il y a aussi l'annonce de la *Flore canadienne*, qui ne fut pourtant publiée qu'en "1862"! Ces apparentes anomalies ne sauraient étonner que les gens qui ne sont pas du métier; et j'espère que l'on ne compte pas sur moi pour avoir l'explication de ces trucs de librairie. Pas de trahison!

Le titre complet du tableau est celui-ci : *Tableau chronologique et synoptique des principaux faits de l'Histoire du Canada, tant civile que politique et religieuse, depuis sa découverte jusqu'à nos jours (1859), avec les synchronismes de l'Histoire de France, d'Angleterre et de l'Eglise*. Et l'auteur ajoute, dans l'annonce de 1858 : "Ce Tableau—Carte de 40 pouces sur 26, contenant la matière d'un volume in-12 de 100 pages, est bordé d'un encadrement en feuilles d'érable fermé par un castor dans le bas et portant dans le haut les portraits de Mgr de Laval et de Jacques Cartier." Il faut reconnaître que cet encadrement de feuilles d'érable, large d'un pouce et demi, est un travail remarquable et qui a dû coûter cher, puisque c'est une gravure sur bois. Les deux portraits, "dans le haut" de l'encadrement, sont assez réussis. Quant au castor, placé "dans le bas," il est digne de tous les suffrages par le naturel de sa pose et sa parfaite exécution; et, comme il est après ronger un tronc d'érable, cela donne l'idée que notre rongeur national est armé d'une dentition redoutable. Ce détail devrait faire réfléchir nos ennemis. Car le peuple canadien-français, s'il ne ronge rien du tout, a toutefois des dents qui en valent la peine; seulement, il a le tort de ne pas les montrer plus souvent.

(A suivre)

V.-A. H.

## UNE EXCURSION DANS LES HAUTES-ALPES

[Continué de la page 74]

Hier je suis monté au château, qui est ouvert un jour par semaine aux baigneurs, et j'ai revu les belles collections qu'il renferme : antiquités, tableaux, médailles, enfin celles d'histoire naturelle. Je ne vous parlerai que de ces dernières qui vous intéresseraient le plus à voir ; elles comprennent : l'ornithologie (300 oiseaux), collection très complète des oiseaux que l'on trouve dans le département de l'Isère ; mammifères (parmi lesquels un fort bel ours, pris dans les montagnes d'Uriage où l'espèce devient de plus en plus rare) ; minéralogie dauphinoise ; coléoptères et lépidoptères du Dauphiné.

Malheureusement il y a toujours foule les jours où l'on visite, le temps est limité, on voit trop vite pour pouvoir prendre des notes.

De la terrasse du château on a une bien belle vue sur les montagnes voisines, l'établissement des bains, placé cent mètres au-dessous, la gorge du Sonnant, la vallée de Vaulnavéy et le bassin de Vizille.

Ce château fut construit par les seigneurs d'Alleman, une des plus anciennes familles du Dauphiné, auquel elle a fourni de nombreux guerriers non seulement pour les croisades, mais pour toutes les luttes dans lesquelles il fut engagé. C'est une Alleman qui donna le jour à Bayard. Les ruines du château où il naquit sont situées dans la vallée de Grésivaudan à une quarantaine de kilomètres d'Uriage.

Une de mes filles, qui s'occupe de botanique, m'ayant demandé de lui rapporter des plantes des Alpes, j'ai commencé ces jours-ci mes recherches ; et j'ai déjà réuni bon nombre d'échantillons. Pour les déterminer plus facilement, je me suis procuré le Guide du botaniste dans le Dauphiné par l'abbé Bavaud. Voici ce que j'y trouve sur Uriage :

“Le frais et riant vallon d’Uriage offre aux botanistes un certain nombre de plantes qui méritent leur attention, telles que *Bunias Erucago*, *Filago lutescens*, *Campanula patula*, *Chenopodium hybridum*, *L. Solanum ochroleucum*, *Scleranthus perennis*, *Agrostis spica-venti*, *Digiteria filiformis*, dans les champs et les lieux secs. *Cacubalus bacciferus*, dans les haies. *Epilobium tetragonum*, dans les lieux humides. *Verbascum thapsiforme*, Schrad., au bord des chemins. *Asclepius cornuti*, Denc., à la lisière des bois, au sud-est de l’établissement des bains. *Hieracium bifrons* arv. Tour. et *Rubus atratus* Genev., dans les bois au-dessous du château. *Lelybum marianum* Gortn. est signalé à Uriage par M. Dotfur, *Selaginella helvetica* et *Aconitum paniculatum*.”

Dans mes explorations je n’ai pas encore rencontré toutes ces plantes ; il est probable que j’aurai passé près de certaines d’entre elles sans les reconnaître.

Un de ces derniers jours je suis allé avec un de mes amis visiter, à quatre kilomètres d’Uriage, non loin du bourg de Vaulnavay, une mine de fer dont l’exploitation a été abandonnée depuis nombre d’années ; il ne nous a pas été possible de pénétrer dans l’unique galerie qui ait été ouverte, grâce à l’eau qui l’a remplie en partie ; mais nous avons trouvé quelques beaux échantillons de fer oligiste dans les déblais entassés devant l’ouverture. En continuant notre promenade, nous rencontrons, à environ un kilomètre plus loin, une carrière d’ardoise également abandonnée, et, dans les tas de débris qui en restent, j’ai ramassé deux belles empreintes de plantes. Les ardoises paraissent de très bonne qualité ; seulement l’accès de cette carrière est difficile et il est probable que c’est ce qui en aura arrêté l’exploitation.

Au retour, en passant à Vaulnavay, j’ai fait une visite au bon curé, et je lui ai montré les produits de notre excursion. Il m’a dit que sa commune possédait d’autres richesses minières, que sur les pentes plus élevées qui dominent le bourg de Vaulnavay se trouvait une mine de plomb argentifère également abandonnée, et il m’en a donné un bel échantillon, me proposant de m’y conduire un jour. J’ai accepté

sa proposition et j'espère bien faire cette excursion avant mon départ.

Il y a aussi sur Vaulnavey, au pied de la Croix de Chanrousse, l'un des sommets les plus élevés dominant Uriage (2255 mètres d'altitude), les restes d'un essai d'exploitation de quartz aurifère, que je me rappelle avoir visitée à mon premier voyage à Uriage. Malheureusement à cette époque, c'était vers le 15 juin, la neige recouvrait encore la partie de la montagne où se trouvent les fouilles et je n'ai pu ramasser que quelques fragments de quartz. On m'a dit que cette exploitation n'avait été abandonnée que par suite des difficultés qu'elle présentait à une pareille hauteur. J'avais aussi rapporté de cette excursion de beaux échantillons d'amiante détachés des rochers avoisinant le sommet de Chanrousse et dominant le lac Robert.

La chaleur a été grande ces jours-ci ; pouvant difficilement promener, j'ai utilisé mon temps en allant à Grenoble passer quelques heures à la bibliothèque.

“ Le musée-bibliothèque est, par son installation, sans rival en France (c'est mon guide qui parle et je crois qu'il a raison.) Dans le spacieux vestibule d'entrée s'ouvrent, à droite, la porte de la bibliothèque, près de laquelle est placée la salle de lecture, pouvant donner place à 54 lecteurs ; à gauche, la porte du musée. A côté de celui-ci, un escalier conduit à la salle des dessins et des gravures et à la galerie Genin où est réunie une magnifique collection de meubles, de faïences, d'ivoires, etc.

“ La principale salle de la bibliothèque, longue de soixante-deux mètres et large de treize mètres 68<sup>c</sup>, est remarquable par sa grande élévation, sa décoration et la disposition générale des collections qui y sont placées. Cette bibliothèque possède environ 570,000 volumes imprimés, 640 incunables, 7300 manuscrits et 2000 autographes, ainsi que de précieuses collections de médailles, de bronzes antiques, etc.”

J'y ai trouvé un certain nombre d'ouvrages très intéressants sur la région d'Uriage : *Uriage et ses eaux minérales*,

par le docteur Doyon ; *Uriage-les-bains et son château*, par O. Denord ; *Description du canton de Domène*, par F. Crozet ; *Promenade autour d'Uriage* par la rédaction du Dauphiné ; *La chartreuse de Prémol*, par A. Pilot ; *Vizille et ses environs*, par A. Bourne ; *Description géologique du Dauphiné*, par Charles Lory. Ce dernier ouvrage m'a particulièrement intéressé, et j'en ai rapporté de nombreux extraits que je compte utiliser dans mes prochaines excursions.

Voici quelques lignes extraites de la première partie, qui se rapportent à ma promenade à Vaulnavay :

“ Les filons de fer spathique sont très nombreux dans les schistes talqueux et dans les gneiss micacés de la chaîne de Belledonne, et leur exploitation est surtout très importante dans les environs d'Allevard. La plupart de ces filons paraissent postérieurs aux grès à anthracite des Alpes ; il en est même qui sont encore plus récents. Les autres gîtes métallifères du Dauphiné sont très variés. Nombreux dans les gneiss, ils sont plus rares dans les schistes talqueux et micacés ; quelques-uns sont d'ailleurs encrassés dans le lias. Enfin il en est qui sont à la limite du lias et des terrains cristallisés. Les minerais les plus fréquents sont la galène, la blende, la pyrite de cuivre, la pyrite de fer, le cuivre gris, la bournonite. Dans certains gîtes on trouve encore du nickel, du cobalt, de l'argent, de l'or natif. La gangue la plus habituelle est le quartz ; cependant, quand les filons contiennent de la galène, c'est la baryte sulfatée. Les gîtes particulièrement décrits sont ceux de la chaîne de Belledonne, des Chalanches d'Allemont, de la Gardette, des Rousses et de la Grave. Il a également donné une description du gîte du Chapeau, l'un des plus remarquables des Alpes dauphinoises par la richesse en argent de ses minerais qui sont malheureusement rares et très irréguliers.”

La vallée d'Uriage dépend de la chaîne de Belledonne ; c'est ce qui m'a engagé à joindre cette note à ma lettre.

Mon cher abbé,

Uriage, août.

Tous ces jours-ci j'ai été en route, ne restant à Uriage

que le temps indispensable pour suivre mon traitement. Une caravane composée d'une dizaine de personnes m'ayant proposé de les accompagner à La Mure, en passant par les bains de la Motte et les mines de la Motte d'Aveillans, j'acceptai volontiers. A mon précédent voyage à Uriages, j'avais déjà fait le trajet de Saint-Georges aux bains de la Motte, mais je n'étais pas allé plus loin, et je désirais tout particulièrement visiter les mines d'antracite de la Motte d'Aveillans.

Le 2 août, de grand matin, les voitures nous conduisirent à la station de Vif, sur le chemin de fer de Grenoble à Gap, en passant par Vizille. Nous le suivons jusqu'à Saint-Georges de Commière, où nous changeons de ligne. Je ne connais pas de voie ferrée plus pittoresque que celle-ci, et qui contient plus de travaux d'art sur un aussi court parcours. En effet, de Saint-Georges aux mines de la Motte (22 kilomètres), on compte dix-neuf tunnels et trois viaducs. En changeant de voiture, si vous faites quelque jour ce voyage, ayez soin de prendre une place à droite pour mieux voir les merveilleux sites du parcours. Pour vous en donner une idée, je vais vous décrire de mon mieux cette voie si intéressante.

En quittant Saint-Georges, le chemin de fer, gravissant une rampe continue de 275 millimètres par mètre, s'engage dans un premier tunnel courbe, au débouché duquel on aperçoit à ses pieds la station de Saint-Georges. On s'élève en remontant un vallon verdoyant qui domine la rive droite du Drac. Vers le nord, la vue embrasse la vallée du Graisivaudan, dominée par les montagnes de la Chartreuse. Un double lacet coupé par trois tunnels aboutit à la station de Notre-Dame de Commière, après laquelle on franchit un nouveau tunnel. Le paysage prend alors un aspect aussi grandiose que sauvage. Sur la rive opposée du Drac, dont le lit caillouteux est profondément encaissé entre des parois noirâtres escarpées, se dresse la muraille de la Moucherolle, pendant que dans le lointain apparaît la pyramide du Mont-Aiguille. Au delà du tunnel courbe des Ripeaux (440 mètres de long.) formant un lacet presque fermé, la voie ferrée paraît suspendue à environ trois cents mètres au-dessus

des gorges du Drac. Les deux tunnels des Chalanches, le tunnel du Serguignier et celui des Brondes conduisent au viaduc de la Clapisse. Les travaux d'art, qui se succèdent sans interruption, se montrent d'une façon particulièrement imposante au viaduc de la Rivoire dominant un formidable précipice.

(A suivre)

E. GASNAULT.

---

## LA FLORE DE LA COTE NORD

---

Nous commençons, en cette livraison, à publier une liste de plantes recueillies sur la côte nord du Saint-Laurent, entre Godbout, à l'ouest, et Moisie, à l'est. Ces listes de spécimens trouvés dans une même région, que publient les revues scientifiques, sont peu attrayantes, sans doute, pour les lecteurs qui ne s'adonnent pas à l'étude des sciences naturelles. Par contre, elles sont d'un grand intérêt pour les spécialistes, qui aiment à établir des comparaisons, au point de vue de la flore ou de la faune, entre la localité qu'ils habitent et le territoire où l'on a recueilli les spécimens en question. Sans compter qu'ils trouvent toujours dans ces listes les noms de certaines espèces qui ne sont pas encore représentées dans leur collection, et ils apprennent alors où s'adresser pour se les procurer.

Nous devons cette liste de plantes à M. l'abbé C. Lemay, missionnaire à la Rivière-Pentecôte. Le territoire assigné à son ministère s'étendait, jusqu'à ces dernières années, de Godbout à Moisie : cela représente une centaine de milles de longueur. Les courses apostoliques qu'il devait faire sur cette côte, à plusieurs reprises chaque année, lui ont facilité beaucoup l'étude de la flore de ce territoire.

---

### LISTE DES PLANTES DE LA COTE NORD DE GODBOUT A MOISIE

---

#### RENONCULACÉES

- Thalictrum dioicum*, L. (Ile Carousel.)  
 “ *cornuti*, L. (Sept-Isles.)

- Ranunculus acris, L.  
 " reptans, L., var. filiformis  
 " abortivus, L.  
 Caltha palustris, L.  
 Coptis trifolia, Salisb.

NYPHÉACÉES

- Nuphar advena, Aiton.

SARRACÉNIÉES

- Sarracenia purpurea, L.

FUMARIACÉES

- Dicentra cucullaria, D. C.

CRUCIFÈRES

- Thlaspi arvense, L.  
 Capsella bursa pastoris, Mœnch.

VIOLARIÉES

- Viola blanda, Willd.

DROSÉRACÉES

- Drosera rotundifolia, L.  
 " longifolia, L.

CARYOPHYLLÉES

- Silene stellata, Ait.  
 Arenaria lateriflora, Ait.

OXALIDÉES

- Oxalis acetosella.

ACÉRINÉES

- Acer rubrum, L.  
 " spicatum, Lam.

LÉGUMINEUSES

- Lathyrus maritimus, Bigel.  
 Vicia cracca, L.  
 " tetrasperma, L.

ROSACÉES

- Sanguisorba canadensis, L.  
 Potentilla anserina, L.  
 " argentea, L. (Godbout.)

- Fragaria virginiana*, Ehr.  
*Rubus chamaemorus*, L.  
 " *arcticus*, L. (Mingan.)  
 " *strigosus*, Mich.  
 " *triflorus*, Richardson.

*Rosa blanda*, Ait.

*Pyrus americana*, D. C.

*Prunus pennsylvanica* (\*), Lois.

*Amelanchier canadensis*, T. et G.

#### ONAGRARIÉES

*Epilobium angustifolium*, L.

*Ceræa alpina*, L.

#### GROSSULARIÉES

*Ribes oxycanthodes*, L.

" *prostratum*, L'Hér.

" *sanguineum*, Parsh.

#### CRASSULACÉES

*Sedum thodiola*, D. C.

#### OMBELLIFÈRES

*Archangelica atropurpurea*, Hoffm.

*Ligusticum scoticum*, L.

" *actæifolium*, Michx.

*Cicuta maculata*, L.

*Aralia hispida*, Michx.

" *trifolia*, L.

#### CORNÉES

*Cornus canadensis*, L.

" *circinata*, L'Hér.

" *stolonifera*, Michx.

#### CAPRIFOLIACÉES

*Linnaea borealis*, Gronovius.

*Diervilla trifida*, Moench.

*Lonicera caerulea*, L.

*Sambucus pubens*, Michx.

*Viburnum nudum*, L.

" *pauciflorum*, Pyralic.

(A suivre)

L'ABBÉ C. LEMAY.

(\*) L'abbé Provancher a remplacé ce nom spécifique par celui de "canadensis" Léb.

SECRET POUR FAIRE EN TOUTE SAISON LE BEURRE  
DE PRINTEMPS

Il y a des microbes malfaiteurs, cause de la diphtérie, du choléra et de cent autres façons de faire mourir les gens. D'autres microbes sont nos bienfaiteurs, et nous serions bien à plaindre si leur secours nous était enlevé ; c'est au point que, en définitive, nous ne saurions vivre sans les microbes ! Pour ne citer que peu d'exemples, s'ils périssaient tous, nous n'aurions plus ni bière, ni pain, ni beurre ; et, partant, la vie serait bien amère.

Ne parlons aujourd'hui que du beurre, à propos des microbes.

Voici de la crème : des microbes de divers genres travaillent là-dedans—ils ne sont pas à plaindre !—pour la préparer à se convertir en beurre.

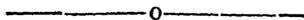
Or, l'on a reconnu que, suivant que telle ou telle variété de microbes ou *bacilles* opère dans la crème, le beurre sera pourvue de telle ou telle qualité. Et le beurre du printemps doit le suave arôme qui le distingue à certaine espèce de bacille qui ne fréquente pas la crème d'hiver.

Il n'y avait pas besoin d'aller consulter les aruspices pour savoir ce qu'il fallait faire.—On s'est mis à cultiver le précieux bacille dont il vient d'être question ; on l'a fait se multiplier à l'infini, et l'on en vend, à tel prix le million d'individus, aux fabricants de beurre. Ceux-ci l'incorporent à la crème, et, grâce à ce procédé très scientifique, font tous les mois de l'année le beurre le plus idéalement délicieux. Les New-Yorkais ont déjà de ce beurre sur leurs tables, et s'en lèchent les doigts d'un repas à l'autre.

A Waterloo, dans l'Iowa, on a formé une société pour aider à la préparation et à la diffusion de ces charmants bacilles.

Nous appelons là-dessus l'attention de l'honorable ministre de l'Agriculture, et de nos associations d'industrie laitière.

En attendant que l'on convie ces bons microbes à préparer pour les Canadiens du beurre si exquis, disons encore une fois : Vive la science ! Et puisque nous avons le bonheur de voir le Créateur dans toutes ces merveilles de la nature, remercions-Le de ce qu'Il permet à l'homme, à notre époque, de découvrir tant de secrets intéressants et utiles.



## A propos de l'HERBE A LA PUCE

—————

La *Presse* (30 mai) et le *Monde* (3 juin) reproduisaient dernièrement, de la *Nature*, un article sur "l'herbe à la puce" signé par un ingénieur chimiste français, M. A. Ladureau.

M. Ladureau raconte donc aux lecteurs de la *Nature* que, il y a quelques années, se trouvant au Canada et recevant une exquise hospitalité au "château" du comte de Turrenne, près de Québec, il lui arriva un matin de traverser la pelouse qui régnait devant l'habitation de l'ancien consul général de France. "Une heure après, ajoute-t-il, je commençai à ressentir des démangeaisons très vives dans le bas des jambes qui ne firent que croître durant deux jours et aboutirent à une véritable éruption vésicante". Un bain de pieds au bichlorure de mercure soulagea le malade qui put se faire conduire "chez un des meilleurs médecins de Québec. . . C'est lui qui m'expliqua que cette affection était due à une herbe très connue des chasseurs et des coureurs de l'Amérique du Nord, sous le nom d'herbe à la puce, mais que personne n'avait encore étudiée et dont on ne connaissait ni la famille ni l'espèce. Il paraît que, chaque année, il y a un très grand nombre de personnes qui ont à la figure, aux mains et aux pieds, des éruptions causées par cette maudite herbe : les parties de chasse, de pêche ou de canotage dont les Canadiens sont si amateurs sont très souvent interrompues par ce désagrément. . . . Comment expliquer le mode d'action de cette

herbe funeste ? Ce qui s'est passé sur moi, cette vésication complète des deux pieds, à partir du bord de la chaussette jusqu'à l'extrémité des orteils ne peut laisser aucun doute sur l'origine animale de cette indisposition. L'herbe à la puce est donc une herbe spéciale sur laquelle vivent et se développent des quantités de petites bêtes microscopiques qui grimpent le long des membres et y déterminent une vésication analogue à celle du thapsia. Il suffit de marcher sur cette herbe pour que les petits animaux dont elle est couverte se répandent sur vos souliers, grimpent ensuite sur vos chaussettes et redescendent alors jusqu'au bout des pieds ; il suffit de mettre la main dessus, puis de porter cette main au visage, pour avoir en peu d'heures toute la figure gonflée comme par un érysipèle.

“Si cet article, dit en terminant M. Ladureau, tombe sous les yeux d'un botaniste qui ait pu reconnaître cette affreuse herbe et qui puisse la décrire et la cataloguer, il rendra, ce faisant, un véritable service à tous les Canadiens et aux Américains du nord des Etats-Unis en leur permettant de se mettre en garde contre ce fléau.”

Le redoutable pays que le Canada ! D'autres contrées ont la fièvre jaune, le tigre, les serpents, voire les lapins, pour les rendre inhabitables. Le Canada, lui, a l'*Herbe à la puce* et cela suffit.

Qui se serait douté, dans le Dominion, que ce fléau de l'*Herbe à la puce* était si terrible que cela ? Qui a jamais oui, sur les bords du majestueux Saint-Laurent, que l'*Herbe à la puce* interrompait si souvent nos parties de chasse, de pêche ou de canotage !

Il faudra finir par reconnaître que, les trois quarts du temps, il n'y a aucune foi à ajouter aux récits des voyageurs, fussent-ils ingénieurs, et même chimistes.—Disons aux Européens, avant qu'ils ne s'apitroient trop profondément sur le malheur que nous avons de vivre en Amérique, qu'il n'y a pas cinq Canadiens sur cent qui aient jamais vu l'*Herbe à la puce* ou dont la surface cutanée ait servi de champ d'expé-

rience à la moindre colonie de ces " petites bêtes microscopiques ", dont il est question dans l'article que nous avons cité.

Il n'est guère croyable que l'"un des meilleurs médecins de Québec" ait osé affirmer que personne n'a encore étudié l'Herbe à la puce, et que l'on n'en connaît ni la famille, ni l'espèce. Nous savons bien que peu de nos médecins, malheureusement, se livrent à l'étude des sciences naturelles, et que l'on se prive ainsi des avantages qu'on retirerait, même dans la pratique de la médecine, de connaissances en botanique, en entomologie, etc. Mais précisément parce qu'aucun médecin de Québec, croyons-nous, n'est beaucoup botaniste, nous nous refusons à croire qu'il se soit trouvé un membre de la Faculté pour dire que l'Herbe à la puce est inconnue en botanique. Mais il faut être fort naturaliste pour pouvoir affirmer que telle espèce, animale ou végétale, n'a pas encore été étudiée, et que l'on ne connaît pas la place qu'elle doit occuper dans la classification !

L'Herbe à la puce inconnue des botanistes ! Mais il y a un siècle et plus que Linné lui donnait le nom scientifique : *Rhus toxicodendron* (Sumac vénéneux). Et l'abbé Provancher lui consacrait près d'une page dans sa *Flore canadienne*, publiée en 1862. Nous pourrions citer aussi plus d'un auteur de France et des Etats-Unis qui mentionne la plante dont il s'agit.

Nous en avons dit assez sans doute pour détruire cette ridicule assertion qu'une plante si remarquable est encore inconnue des botanistes.

Ajoutons seulement quelques mots sur les singuliers et douloureux effets du contact de cette plante.

"Cette espèce, écrivait l'abbé Provancher en 1862, contient dans toutes ses parties un suc blanchâtre, résineux, très âcre, renfermant un principe vénéneux d'une extrême subtilité. Les émanations qui s'échappent de ces plantes occasionnent souvent des accidents assez graves. Il suffit souvent de s'exposer seulement un instant à ces émana-

tions, même sans toucher la plante, pour se voir au bout de 48 heures la figure, les mains et souvent tout le corps, couverts de petites ampoules ou pustules, accompagnées d'une inflammation de la peau considérable et très douloureuse." Il ajoute que beaucoup de personnes refusent de croire à la malignité de l'Herbe à la puce, et que lui-même n'a jamais senti aucun inconvénient du contact de cette plante.

M. L. Trabut, professeur à l'École de médecine d'Alger, traitant de l'Herbe à la puce dans son *Précis de Botanique médicale* (1891), corrobore l'opinion de Provancher. "Les émanations de cette plante peuvent déterminer des éruptions, son suc âcre produit la vésication. On a isolé un *Acide toxico-dendrique* assez semblable à l'acide formique et qui serait le principe actif."

Quant à M. Ladureau, il croit, comme l'on a vu, que "des quantités de petites bêtes microscopiques" vivent sur l'Herbe à la puce, et que volontiers s'en détachent des colonies qui vont s'établir sur la peau des gens et des grosses bêtes quelconques venant à leur portée. C'est aussi à moitié (puisque l'on ne sait pas bien si les "bactéries" appartiennent au règne animal ou bien au règne végétal) l'avis des botanistes américains qui ont rédigé l'album *Wild Flowers of America* (1894), où nous lisons ce passage : "The cause of its poisonous action on the skin with which it comes in contact was long a mystery... The Poison Ivy (c'est le nom vulgaire anglais de la variété grimpante de l'Herbe à la puce) holds no fatal alkaloid like those that make belladonna, aconite and nux vomica fatal. The riddle was read when a certain bacterium was found always to accompany this plant. Doubtless it is this tiny organism that enters the pores of the skin and causes the characteristic wart-like swellings by its poisonous excretions."

Et maintenant, que chacun prenne, à sa guise, parti pour l'origine végétale ou pour l'origine animale des désastres causés par l'Herbe à la puce ! Et veut-on savoir si l'on est réfractaire ou non à l'action de l'horrible plante ? Qu'on s'ex-

pose bravement à ses émanations, et l'on saura à quoi s'en tenir. La variété grimpanse se trouve, paraît-il, sur les remparts de Québec. Il sera donc facile de s'en procurer des échantillons, . . . à moins que les autorités militaires du Canada ne s'y opposent. Qui sait, en effet, si l'existence de ces plantes, en cet endroit, ne fait pas partie du système défensif de la place forte de Québec ? Si par hasard il en est ainsi, nous voilà dans de beaux draps, nous qui venons de révéler à l'ennemi un secret si terrible !

---

## La chasse à Montréal

---

— — —

On nous écrivait de Mile End, Montréal, le 16 avril.

“J'ai capturé aujourd'hui un *Aphodius fimetarius* (j'aurais pu en prendre cinquante), un *Meloe angusticollis*, un Lépidoptère nocturne, un *Corynetes violaceus*, un *Dermestes lardarius*, et un petit carabique qui m'est inconnu ; aussi deux *Coriscus ferus*, et un *C. inscriptus*. C'est déjà intéressant.” O.

—Le 2 juin, notre collaborateur M. G. Beaulieu, de Montréal, nous disait :

“L'abbé Provancher ne mentionne nulle part le *Dorcus parallelus*. Eh bien, cette année, il est tellement fréquent à Montréal que, dans une seule de mes chasses, j'en ai pris 30 (18 ♂, 12 ♀). En 1892, je n'avais trouvé dans toutes mes fouilles que deux individus de ce bel insecte.”

---

Le 14 juin on nous apportait des fraises mûres, cueillies à Chicoutimi.—En 1895, ce n'est que le 11 juillet que l'on a commencé à manger des fraises à l'île d'Anticosti.

Il y a donc beaucoup de différence entre le climat du Saguenay et celui de l'Anticosti.

---

## PUBLICATIONS RECUES

---

—*Manuel de Droit civique, par C.-J. Magnan : Lettres d'approbation et opinion de la presse*, 1896. Nous renouvelons à M. Magnan nos félicitations. Peu d'ouvrages ont reçu de partout un accueil aussi chaleureux que son *Manuel*.

—*Le Courrier de Saint-Jean*, journal hebdomadaire ; \$1.00 par année, Saint-Jean d'Iberville, P. Q. Un beau grand journal libéral-conservateur, auquel nous souhaitons tous les succès.

—*La Feuille d'Erable* devient de plus en plus intéressante. Semi-mensuelle, \$1.00 par an. Nous recommandons de nouveau cette excellente revue à nos lecteurs. Il faut encourager des publications comme celle-là. (B. de P. 2181, Montréal.)

—Le *Courrier du Canada* vient de faire toilette neuve, ou pour parler scientifiquement, il a fait une mue complète. Cela veut dire qu'il a fait choix d'un nouveau et beau caractère qui, tout en étant très lisible, augmente de beaucoup la matière à lire. Nous le félicitons de ce progrès et lui souhaitons de trouver chez ses abonnés toute la reconnaissance voulue.

—Le *Courrier de l'Ouest* (semi-hebdomadaire ; \$2 par an ; 495, rue Harrison, Chicago, Ill., E.-U.) Nous saluons avec bonheur la fondation d'un grand journal catholique et canadien-français, sous ce nom de *Courrier de l'Ouest*. Notre ami, M. Ph. Masson, en est le directeur, et nous savons parfaitement tout ce que l'on peut attendre d'un journaliste de sa force comme polémiste, de sa science et de ses principes comme catholique, de son patriotisme comme Canadien. C'est pourquoi nous sommes certain d'avance que nos compatriotes de l'Ouest américain auront un journal qui leur sera utile autant qu'il leur fera honneur. Longue vie au nouveau confrère !

—*Hoffmann's Catholic Directory* (May number)—Liste alphabétique complète du clergé des États-Unis et du Canada, paraissant en quatre fascicules par année, coûtant 50 cts les quatre. (Hoffmann Bros. Co., Editors, Milwaukee, Wis., U. S.)

—Le *Courrier du Livre*, revue mensuelle de bibliophilie et de bibliographie ; \$1.00 par année ; Léger Brousseau, Editeur, 13, rue Buade, Québec.—Une revue de ce genre nous intéresse grandement, et nous lui souhaitons beaucoup de succès. A notre humble avis, ce succès s-ra plus assuré, si l'on n'y fait pas trop de bibliographie européenne—dont nous ne manquons guère, grâce aux revues et aux catalogues de France.

—G. C. Davis, *Some injurious Insects*. Cette brochure se divise en trois parties : *Climbing Cutworms, Control of The Common Granary Insects, et Carpet Beetles and Clothes Moths*. Nos remerciements, pour l'envoi de cet intéressant mémoire, à M. Davis, de l'Agricultural College, Michigan.

—C. Baillaigé, M. S. R. C. *Le Communisme*. Le NATURALISTE n'ose pas faire la critique de cette étude d'économie politique : ce serait trop s'éloigner du propre champ qu'il cultive. Mais il se plaît, par exemple, à rendre hommage au fort travailleur qu'est M. Baillaigé, et à le remercier du gracieux envoi de cette brochure.

—Catalogue de livres, brochures, journaux, etc., sortis de l'Imprimerie générale, Québec, rue du Fort, 8, depuis sa fondation, le 1er déc. 1842. Cette plaquette, splendidement imprimée, est d'un grand intérêt pour les "amateurs des imprimés" ; des notes, souvent très curieuses, donnent beaucoup de prix à ce catalogue. Merci pour cet envoi.

—*Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia*. 1896. Part I.  
—*The Chicago Academy of Sciences : The Lichen-Flora of Chicago and vicinity*, by W. W. Calkins. 1895.

—*Annales de la Société entomologique de Belgique*. Tome XXXIX, 1895.  
—*Missouri Botanical Garden. 7th Annual Report*. St. Louis, Mo. 1896.

— 0 —

## Etude de la botanique

Nous avons lu avec grand plaisir, sur l'*Enseignement primaire* du 25 juin, un chaleureux appel de notre ami M. J.-B. Cloutier en faveur de l'étude de la botanique. Ce vétéran de la classe enseignante, qui a lui-même trouvé les plus pures jouissances dans la pratique de cette agréable science, conseille fortement aux instituteurs et aux institutrices qui passent l'été à la campagne de s'a-

donner sérieusement à l'étude facile du règne végétal, et leur promet qu'ils y trouveront beaucoup d'intérêt. Il leur recommande de se procurer la *Flore canadienne* et le *Traité de Botanique* de l'abbé Provancher, pour se guider dans cette étude.

Il est certain qu'on ne soupçonne aucunement, dans le public, tout le plaisir que l'on trouve dans l'étude des sciences naturelles. Si l'on savait bien ce qui en est, tout le monde serait naturaliste.

M. Henri Miot, juge d'instruction à Beaune (Côte d'Or), France, offre les volumes 15, 16 et 17, reliés en un volume, ou les volumes 18 et 19, aussi reliés en un volume, du *Naturaliste canadien*, pour un exemplaire des *Orthoptères du Canada*, par Provancher.—M. Miot désire aussi obtenir, par voie d'échange, les timbres-poste du Canada qui manquent à sa collection.

*P.S.* Nous ajoutons quatre pages à cette livraison, aux dépens de celle de juillet qui n'aura que seize pages.

## PHOENIX ASSURANCE COMPANY OF LONDON

Fait affaire au Canada depuis 1804

**CAPITAL: \$13,444,000**

Tous nos contrats d'assurance sont garantis par près de \$20,000,000 de sûretés.

**Paterson & Son, Agents généraux, Montréal**

**Jos.-Ed. SAVARD**

Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Chicoutimi



## La Royale



COMPAGNIE D'ASSURANCE D'ANGLETERRE

CAPITAL: \$10,000,000.— VERSEMENTS: \$42,000,000

**Surplus de l'actif sur le passif:**

Le plus considérable de toutes les Compagnies d'assurance contre le feu

**Wm. Tatley, Agent general, Montreal**

**JOS.-ED. SAVARD**

Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean

CHICOUTIMI

## Liverpool, London & Globe

COMPAGNIE D'ASSURANCE

Contre le Feu et sur la Vie

La plus puissante Compagnie du monde entier

Fonds investis: \$53,213,000 — — — Investis en Canada: \$1,300,000

**ASSURANCES PRISES AUX PLUS BAS TAUX**

Eglises, presbytères, collèges, couvents, maisons privées et fermes, assurés pour 3 ans au taux de 2 primes annuelles

**Wm M. MacPHERSON, Agent, Quebec**

**JOS.-ED. SAVARD**

Solliciteur pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean. Rue Racine, Chicoutimi.